

Créer sa micro-entreprise

Prérequis :

Admission après entretien téléphonique pour toutes personnes désirant créer son entreprise sous le statut de micro-entrepreneur ou souhaitant connaître ce statut.

Public visé :

Toute personne (salarié, demandeur d'emploi, agent immobilier...) ayant un projet de création d'une micro-entreprise.

La durée de la formation:

1 journée (7h)

Délais d'accès :

15 jours maximum entre votre demande d'inscription et votre formation sous réserve d'acceptation des conditions générales de vente, du règlement intérieur et de la signature de la convention de formation, et le cas échéant, dès validation de votre financement.

Lieux des formations :

- 501, avenue d'Occitanie - 34090 Montpellier (locaux disposant des normes d'accessibilité aux personnes handicapées).
- 50, impasse Laennec - 30900 Nîmes.

Les Objectifs :

Acquérir les bases du statut d'auto-entrepreneur pour vous permettre de créer votre entreprise et vous concentrer pleinement à votre future activité professionnelle. L'ensemble des notions spécifiques et des démarches administratives relatives à la création d'une micro-entreprise n'auront plus de secret pour vous.

Modalités pédagogiques :

La formation est dispensée à l'oral à l'appui de diapositives projetées en direct avec des mises en situation et des exercices individualisés avec corrections en groupe.

Programme CRÉER SA MICRO-ENTREPRISE

- Accueil des stagiaires autour d'un café d'accueil
- Test d'évaluation d'entrée sous forme de QCM (Correction au cours de la formation une fois le point juridique traité).

Principes de l'auto-entrepreneuriat

- Différents types de sociétés unipersonnelles
 - Entrepreneur individuel
 - EIRL
 - EURL
 - SASU

Formalités de l'auto-entrepreneuriat

- Obligations administratives
 - Documents à fournir
 - Démonstration des formalités
- Aides financières
 - Aides à l'auto-entrepreneuriat
 - Aides financières aux chômeurs (ACCRE, ARCE) et AGEFIPH
 - Aides sociales (ARE, ASS, RSA)
 - Organismes d'accompagnement (BGE, CCI, CMA, pépinières)
- Assurances et protections complémentaires

Cotisations sociales de l'auto-entrepreneuriat

- Calcul des cotisations sociales
- Exonérations

Charges fiscales de l'auto-entrepreneuriat

- Impôt sur le revenu (IR)
 - Statut classique
 - Versement libératoire
- Franchise de TVA
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Protection sociale de l'auto-entrepreneuriat

- Auto-entrepreneur
- Auto-entrepreneur étudiant
- Auto-entrepreneur salarié
- Auto-entrepreneur retraité

Fin de l'auto-entrepreneuriat

- Cessation d'activité
- Dépassement des seuils et changement de forme sociale

Test de fin de formation sous forme d'un QCM

Tour de table et conclusion

Remise d'un livret de fin de formation

Tarifs :

Tarifs :

250,00 € net TVA non applicable selon Art. 261.4.4 a du CGI.

Ce tarif comprend la formation sur place, la délivrance d'une attestation de fin de formation et un livret de fin formation.

Le tarif ne comprend pas les éventuels frais d'hébergement et de restauration du stagiaire.

La valeur ajoutée de nos formations :

La formation aboutira à l'immatriculation de votre entreprise avec l'aide du formateur.